

Saint Préjet d'Allier



Bulletin municipal
2021

Chers amis,

L'année 2021 aura été, comme 2020, marquée par la présence du covid-19. Mais contrairement à l'année précédente, nous avons pu célébrer quelques événements : le 15 août bien-sûr, même si les animations étaient réduites, le titre de meilleur apprenti de France d'Anthony Albépart dont nous sommes fiers et le départ à la retraite de Jacki.

Je profite de ce bulletin pour remercier une nouvelle fois Jacki pour toutes ces années passées au service de la commune où nous avons pu apprécier sa polyvalence, son implication et sa disponibilité.

Bienvenue à Gilles Monteil, son remplaçant.

Un tel changement est toujours un moment important dans une commune.

L'année 2021 aura été aussi celle de l'arrivée de la fibre optique sur le territoire de notre commune. Le 03 août dernier le répartiteur téléphonique situé dans le bourg a été fibré supprimant ainsi enfin le goulot d'étranglement du débit internet que nous subissions et qui était devenu insupportable. Le déploiement de la fibre continue et certains d'entre vous l'ont déjà jusqu'à leur domicile et peuvent profiter des services qui y sont associés.

Parallèlement à l'arrivée de la fibre optique, le relais de téléphonie mobile a été équipé en 4G, permettant aussi de ne plus connaître de problème de débit pour l'internet mobile.

La mise en place de ces équipements était indispensable pour que nous puissions ici aussi, comme dans les zones urbaines, bénéficier des nouvelles technologies, en plus de la tranquillité et de notre environnement préservé.

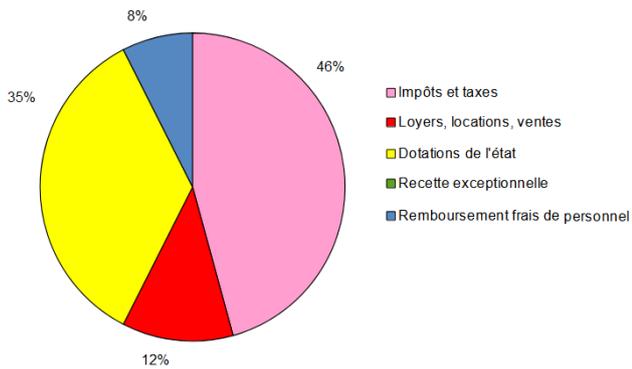
Je vous souhaite à toutes et tous une bonne et heureuse année 2022.

J-Claude Morel

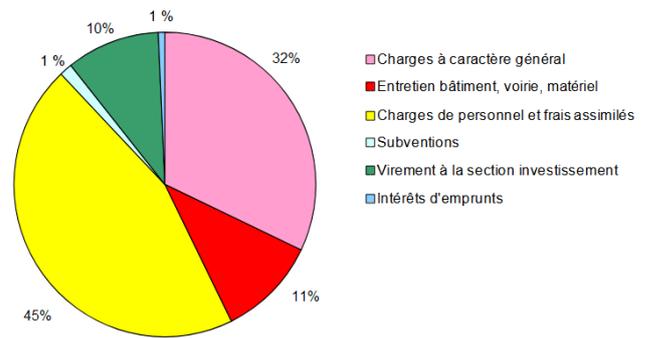
Le budget général:

Fonctionnement: 399 626,00 €

Recettes:

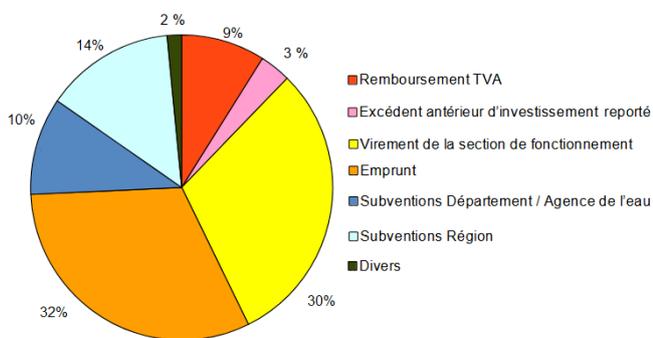


Dépenses:

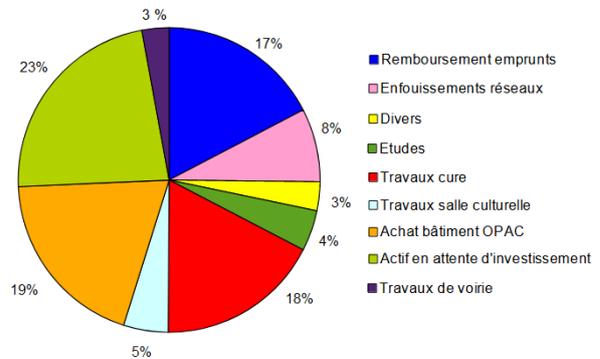


Investissement: 411 924,37 €

Recettes:



Dépenses:



Nos principales réalisations en investissement en 2021:

- Réfection des sanitaires de la salle culturelle :

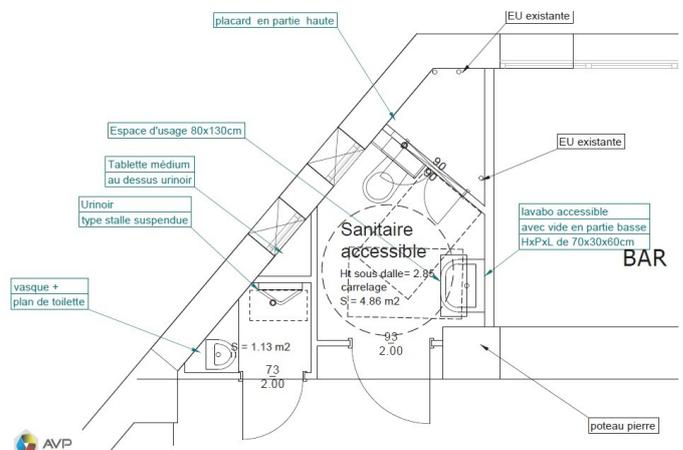
Les sanitaires de la salle culturelle étaient obsolètes. Ces toilettes turques dataient de la construction du bâtiment.

- Les sanitaires ont été totalement remplacés.
- Ils répondent aux normes d'accessibilité.
- La mise en œuvre du carrelage et des faïences a été réalisée par les employés communaux.
-

Coût de l'opération: 19 092,71 € H.T

Reste à la charge de la commune :

13 980,71 € H.T



- **Réhabilitation de l'ancienne cure :**

L'octroi rapide des subventions a permis de lancer les travaux de réhabilitation de l'ancienne cure.

Les travaux de maçonnerie et de pose de la charpente ont bien avancé.

L'objectif reste de terminer les travaux pour l'été 2022.



Coût de l'opération: 281 968,42 € H.T

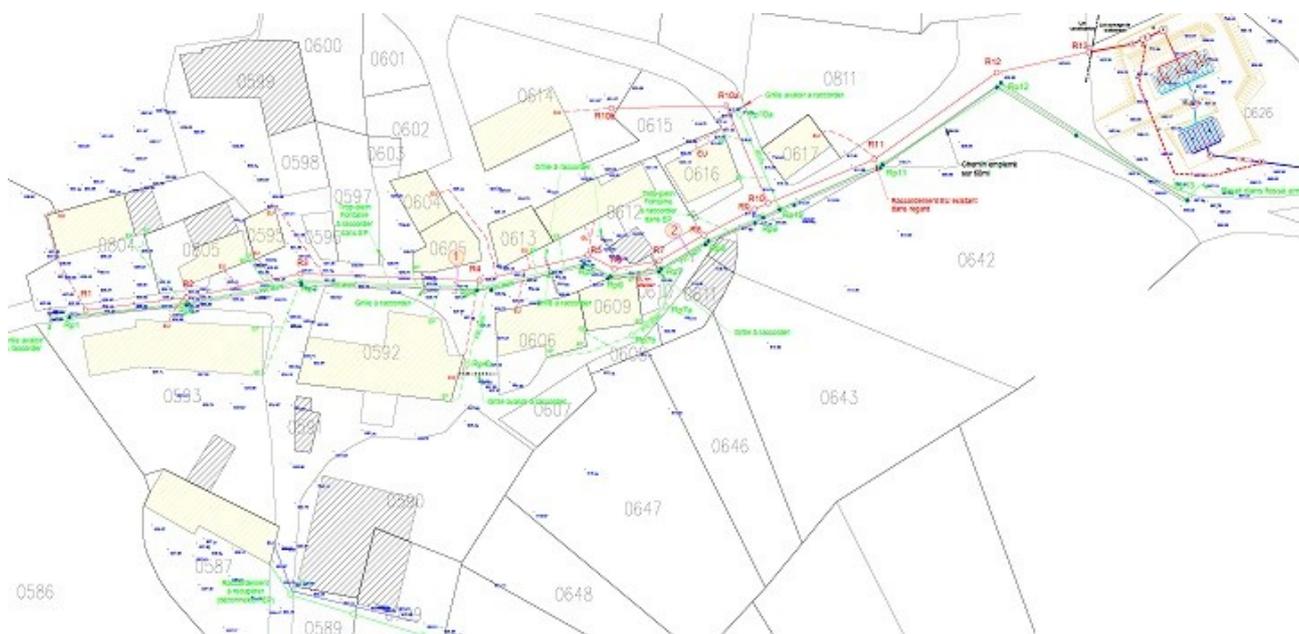
Reste à la charge de la commune :

92 949,42 € H.T

- **Réalisation de réfection et d'enfouissement de réseaux à Chambonnet :**

Les réseaux téléphoniques et électriques ont été enfouis à Chambonnet. Dans le même temps le réseau d'eau potable a été remplacé et un réseau d'eaux pluviales a été créé. Les travaux de génie civil ont été réalisés par les employés communaux. Le câblage en souterrain et la suppression des poteaux existants seront réalisés en 2022.

- **Réalisation de travaux à La Bastide :**



L'ordre de service pour la réalisation des travaux de création d'une station d'épuration et d'un réseau séparé de collecte des eaux usées à la Bastide réalisés en collaboration avec la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay a pu enfin être signé par le maître d'œuvre en cette fin d'année. Attendus depuis longtemps, ces travaux entreront dans la phase concrète des terrassements début 2022. Le réseau d'eau potable sera remplacé. L'enfouissement des réseaux électriques et du réseau téléphonique sera également réalisé.

Coût prévu de l'opération: 214 371,94 € H.T

Reste prévu à la charge de la commune : 22 343,87 € H.T

- Réalisation d'un ponton en bordure de *l'Ance du Sud* pour amarrer les embarcations et développer les activités nautiques :

Après avoir été reportée en raison d'un problème technique qu'EDF a connu sur son barrage, qui ne permettait pas de baisser la cote du niveau du plan d'eau, et donc de travailler dans de bonnes conditions dans le lit de la rivière, la réalisation d'un ponton en bordure de *l'Ance du Sud* pour amarrer les embarcations et développer les activités nautiques a pu enfin être effectuée.

Coût de l'opération: 27 092,81 € H.T
Reste à la charge de la commune :
7 118,65 € H.T



- Acquisition d'un bâtiment de l'OPAC 43, l'ancien couvent ;

L'OPAC 43 ne souhaitait pas faire de travaux sur son bâtiment, l'ancien couvent, pour qu'il reste attractif. Il était devenu inoccupé. Dans le même temps, nous avons des demandes de logement auxquelles l'OPAC 43 ne pouvait pas répondre, compte tenu des critères d'éligibilité propre à sa structure. L'OPAC 43 souhaitant vendre le bâtiment, la commune a décidé d'en faire l'acquisition, ce qui a permis de remettre en location immédiatement plusieurs logements.

Coût de l'opération: 80 000 € T.T.C
Reste à la charge de la commune : 80 000 € T.T.C

Les projets pour 2022 prévus par le conseil municipal:

- Réfection du plafond de la salle culturelle :

Le gîte communal situé au-dessus de la salle culturelle n'est plus exploité suite à l'avis défavorable émis par la commission de sécurité.

En effet, cette dernière demande la mise en place d'un plafond coupe feu 1 heure entre la salle culturelle et le gîte ou la présence dans le gîte, durant la nuit, d'une personne de la mairie connaissant le mode opératoire pour évacuer les locaux en cas de départ de feu.

Cette dernière possibilité semble difficilement applicable de manière pérenne, c'est pourquoi le conseil municipal souhaite mettre en œuvre un plafond coupe feu 1 heure ou plus. Ceci implique de démonter le plafond phonique actuel, puis de le reconstruire après la mise en place d'une épaisseur complémentaire de plaque de plâtre permettant d'obtenir la protection coupe feu recherchée.

- Réfection du terrain multi-sports :

Le terrain multi-sports du complexe touristique de la commune a été réalisé il y a plus de 20 ans. Il présente des désordres importants. En effet, de larges fissures sont apparues au fil des années, dans lesquelles la végétation pousse. Les traitements entrepris jusqu'à présent n'ont pas permis d'apporter une réponse pérenne à ce problème.

Pour y remédier, il convient de procéder au drainage périphérique du terrain et à son décaissement total afin de rapporter des matériaux de carrières et lui donner ainsi une bonne structure composée de 0,30m de grave 0/100 et 0,15m de grave 0/31,5.

Le revêtement final sera réalisé en béton bitumineux. En fonction des subventions reçues, ces travaux pourraient être réalisés.

- Réalisation d'enfouissement de réseaux :

Nous poursuivrons notre programme d'enfouissement des réseaux des différents villages de la commune. Les réseaux téléphoniques et électriques devraient être enfouis au Mazel et à Araby.

- Réalisation de travaux de voirie :

Plusieurs travaux de voirie sont prévus :

- le revêtement partiel de la voie communale appelée « côte commune », reliant Le Bourg à Veyrines ;
- le revêtement du chemin reliant La Valette à la route départementale rejoignant Monistrol-d'Allier ;
- Le revêtement de la voie reliant Verdun à Vazeilles. La commune d'Esplantas-Vazeilles a souhaité que cette voie soit revêtue. 600 mètres de cette voie se situent sur le territoire de notre commune. Nous prendrons part à ces travaux de revêtement.
- La réfection de la voie reliant Veyrines à la route départementale n°33.
- La réfection de la voirie à Chambonnet, très abîmée suite aux travaux de remplacement et d'enfouissement de réseaux.

Nous restons toujours disponibles pour mettre en œuvre tous les projets qui peuvent contribuer au développement de notre commune et au bien-être de ses habitants. Nous vous rappelons que la mairie est ouverte les mardis et jeudis de 9h00 à 12h00 et les samedis de 10h30 à 12h00.

Nous vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2022.

L'équipe municipale

Nouveaux arrivants sur la commune:

De nouvelles personnes sont venues s'installer en résidence principale dans notre commune:

Au bourg :

Cyprien DUMORT

Muriel et Jérôme JULLIEN

Sabine SOUCHE, Alex et Clément FAURE

ÉTAT CIVIL 2021

Décès:

Alain ARNAUD, le 26 mai 2021

Andrée GARCIA, le 10 juillet 2021

Robert FAISANDIER, le 30 octobre 2021

Naissances :

Louann FRANSEN, le 24 mars 2021

John MOREL, le 08 octobre 2021

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2022

Dates connues fin 2021

(Annulations et autres dates possibles en fonction des conditions sanitaires)

Mai :

Samedi 14 et dimanche 15 : Rassemblement de voitures anciennes des Belles
d'Antan du Gévaudan

Samedi 21 : Randonnée gourmande

Juillet :

Samedi 09 : Repas campagnard du club des aînés

Août :

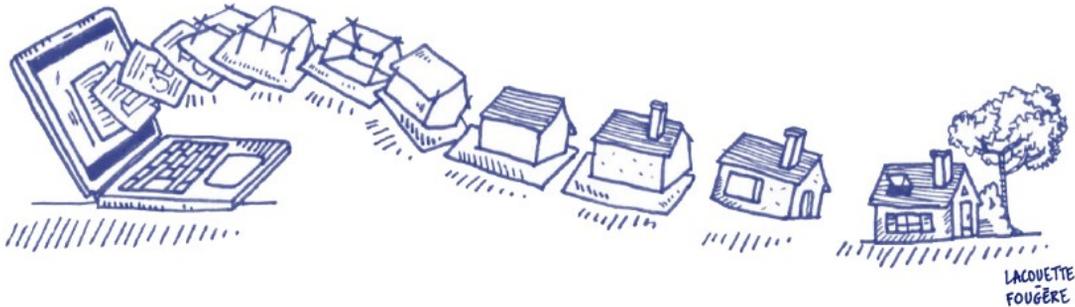
Lundi 08 : Concours de pétanque du FJEP

Lundi 15 : Fête patronale



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité



Déposer mon permis de construire **en ligne**

À partir du 1er janvier 2022, conformément à ce qu'impose la loi, la commune sera prête à recevoir les demandes de permis de construire en ligne, gratuitement, de manière plus simple et plus rapide.

Les conditions générales d'utilisation pour ce nouveau service sont les suivantes :

- Les seuls formats acceptés sont les formats PDF, JPEG et PNG.*
- La taille des pièces jointes n'excédera pas 10 Mo par fichier*



● La saisine par voie électronique, une possibilité pour les usagers de saisir l'administration publique de manière simple et directe

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont accessibles en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. **C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).**

Au 1^{er} janvier 2022, la SVE s'appliquera également **aux demandes d'autorisation d'urbanisme**, avec l'obligation **pour toutes les communes** d'être en capacité de recevoir les permis de construire sous forme dématérialisée.



● Quels sont les bénéfices du service en ligne ?

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture des guichets : en déposant vos demandes de permis de construire en ligne. Faites des économies de papier, de frais d'envoi, et de temps !



Une fois déposée, votre demande sera transmise aux services d'instruction par voie dématérialisée.

La chaîne d'instruction sera optimisée, pour plus de fluidité dans le traitement de votre demande et plus de réactivité.

● Dès aujourd'hui...

Vous avez un projet de construction, d'aménagement ou de démolition ? Vous souhaitez faire une déclaration préalable de travaux ou demander un certificat d'urbanisme ? Sur service-public.fr, AD'AU, pour Assistance aux demandes d'autorisation d'urbanisme, permet de constituer vos dossiers de demandes en ligne de manière simple et rapide, tout en étant guidé à chaque étape.

Sur AD'AU, laissez-vous guider !

La saisie de quelques informations ciblées vous permettra d'éditer le bon formulaire CERFA, automatiquement pré-rempli, et accompagné de la liste des pièces justificatives à fournir.

Un service simple qui réduit les risques de rejet des dossiers !

● Et toujours...

La commune reste votre interlocuteur privilégié pour vous accompagner tout au long de la procédure. N'hésitez pas à nous solliciter dès la construction de votre dossier !

Le pétitionnaire aura toujours la possibilité, s'il le souhaite, de déposer ses demandes au format papier.



Retrouvez l'Espace France Services de Saugues au bureau de poste

Le bureau de poste de Saugues s'est vu recevoir la labellisation France Services. Cette ambition du groupe La Poste permet de participer au maintien des services publics sur tout le territoire et de développer ses liens de proximité avec ses clients. L'accès à un socle commun de services publics de 9 opérateurs (CAF, Pôle Emploi, CNAM, CNAV, MSA, ministère de l'Intérieur, ministère de Justice, DGFIP, La Poste) est désormais possible en complément de ses activités postales habituelles. Pour répondre aux normes du Label France Services, le bureau de poste a bénéficié de travaux permettant notamment d'identifier les deux usages distincts réunis sur un même lieu.

Les citoyens accèdent aux services des partenaires via un espace numérique mis à disposition par La Poste (ordinateur, tablette, imprimante et scanner) et peuvent bénéficier de l'accompagnement d'un chargé de clientèle spécialement formé pour intervenir à Saugues. En complément, les usagers ont la possibilité de s'entretenir avec un expert dans un espace confidentiel, en présentiel ou en visio-conférence, pour réaliser leurs démarches.

En amont de la labellisation France Services, les équipes de La Poste suivent une formation complète leur permettant d'accueillir et d'orienter les clients sur l'ensemble des services proposés par les 9 opérateurs du bouquet de services. Les chargés de clientèle seront régulièrement formés pour développer leur expertise et intégrer les évolutions de services des opérateurs afin d'accompagner au quotidien les clients dans leurs démarches.

Le conseiller en charge de l'animation de l'espace France Services de Saugues et les équipes de La Poste vous accueillent aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
- Le samedi de 9h00 à 12h00

N° de Téléphone / Répondeur dédié France Services : 04 71 77 69 74

Adresse courriel : saugues@france-services.gouv.fr



Les services du quotidien à côté de chez vous



MA SITUATION DE VIE CHANGE

Je déclare mon changement de situation suite à une naissance ou au décès d'un proche. Je demande le RSA, la prime d'activité, une aide au logement (APL, ALF,...).



JE PRENDS SOIN DE MA SANTÉ

Je demande une carte vitale, je suis mes remboursements, je télécharge une attestation de droits, je déclare un changement de situation personnelle...



JE PRÉPARE MA RETRAITE

Je souhaite bénéficier d'une simulation pour ma retraite ou être informé(e) de mes droits.



JE DÉCLARE MES IMPÔTS

Je déclare et paie mes impôts, j'accède à mes documents fiscaux, je me renseigne sur la taxe d'habitation, la taxe foncière, le prélèvement à la source...



J'ÉTABLIS MES DOCUMENTS OFFICIELS

Je fais ma pré-demande de passeport ou de carte nationale d'identité, je demande ou renouvelle mon permis de conduire, mon certificat d'immatriculation...



JE FAIS VALOIR MES DROITS

Face à un litige ou conflit, je m'informe sur les procédures et sur la saisie du Défenseur des droits, je demande un extrait de mon casier judiciaire...



JE SUIS AFFILIÉ(E) À LA MSA

Je crée mon compte, je consulte mes paiements, je fais mes déclarations et demandes en ligne concernant ma santé, ma famille, ma retraite...



JE CHERCHE UN EMPLOI

Je m'inscris/réinscris en ligne en tant que demandeur d'emploi, j'actualise ma situation, je consulte mes paiements.